



Ort/Lieu/Luogo: Lausanne, bureaux de la Sûreté
 Datum/Date/Data: 27 juillet 1967
 Zeit/Heure/Ora: 0900

SCHWEIZERISCHE
 BUNDESANWALTSCHAFT

Polizeidienst

MINISTÈRE PUBLIC FÉDÉRAL

Service de Police

MINISTERO PUBBLICO FEDERALE

Servizio di Polizia

Abhörungsprotokoll Procès-verbal d'audition Verbal d'interrogatorio

No.

Es erscheint
 Se présente
 Si presenta

AR BENZ Jacobo, fils de Jacob et de Octavia GUZMAN, né le 14 septembre 1913 à Quezaltenango/Guatemala, ressortissant du Guatemala, allié à Maria VILANOVA, (née le 19.4.1915) militaire de carrière, ancien président du Guatemala, domicilié actuellement à PULLY, chemin de Pallin 29.

und gibt auf Befragen an:
 interrogé il... déclare:
 interrogat..... dichiara:

" Je suis né au Guatemala, pays où mon père, d'origine suisse (de Grossandelfingen/ZH), avait émigré sauf erreur en 1898. Mon père avait acheté à Quezaltenango une pharmacie-droguerie. Il est décédé en 1934, sans avoir jamais été naturalisé guatémaltèque. En ce qui concerne ma mère, elle était originaire du Guatemala. Bien qu'il me soit possible de revendiquer la nationalité suisse, je désire garder ma nationalité guatémaltèque. Ma mère vit toujours au Guatemala, ainsi que ma soeur, mariée à un Américain. En Suisse, comme parenté, il me reste sauf erreur une tante, Mlle Anna ARBENZ, domiciliée dans le canton de Zurich. J'ignore si le frère de mon père est encore de ce monde. Je n'ai jamais eu de contacts avec ma parenté en Suisse."

" A l'âge de 17 ans, après avoir obtenu mon baccalauréat à Guatemala-City, je suis entré à l'Ecole polytechnique militaire, dans le but de faire une carrière militaire. Je n'ai jamais eu d'activité politique jusqu'en 1944, époque où j'ai quitté l'armée avec le grade de capitaine. Je suis entré au Gouvernement, formé de trois membres. De 1945 à 1950, j'ai occupé le poste de Ministre de la défense nationale, nommé par la présidence de la république. En 1951, à la suite d'élections officielles, j'ai été nommé Président de la république, fonction que j'ai occupée jusqu'en 1954. Pendant ces 4 années de présidence, je me suis attaqué au problème de l'économie et j'ai notamment fait exproprier un certain nombre de terres, propriété de l'UNITED FRUIT COMPANY. En 1954, un corps de mercenaires se constitua au Guatemala, Toutefois, un coup d'état en vue du renversement du gouvernement de l'époque fut monté par l'armée régulière sur la pression de l'ambassade américaine. Je me suis donc réfugié avec ma famille au Mexique, où je suis resté jusqu'en décembre 1954. Je suis venu en Europe et j'ai résidé notamment 15 jours en France, 3 mois en Suisse, puis à nouveau en France 6 mois, ensuite 5 mois à Prague et 5 mois en Union soviétique. Au début de 1956, je suis allé 1 mois en Chine populaire où j'ai été reçu par M.MAO TSE TUNG notamment. Revenu en France, j'y ai résidé 6 mois, avant de partir pour l'Uruguay où je suis resté jusqu'en 1960. De 1960 au 14.4.1966,

Dodis



J'ai vécu à la Havanne où le gouvernement cubain avait mis une maison à notre disposition. J'ai pensé séjourner à Cuba pour être plus près de ma mère, âgée, qui était restée au Guatemala avec ma soeur. Je dois dire qu'en 1959, j'avais fait une première demande pour séjourner à Cuba, mais sans succès. Ce n'est que l'année suivante que j'ai obtenu cet accord, par la président DORTICOS. A partir d'avril 1966, nous avons visité successivement la France, l'Angleterre, l'Italie, la Suisse et la Grèce. Je suis arrivé à nouveau en Suisse, plus précisément à Pully, le 1er juillet 1967, venant de Paris, accompagné de mon fils."

"En 1939, j'ai épousé la ressortissante du Salvador Maria VILANOVA, qui est au bénéfice actuellement d'un passeport valable de ce pays. Nous avons eu trois enfants : Aravella, née en 1939, décédée en octobre 1965 à Bogota/Colombie - Maria Leonora, née en 1942 et Jacob, né en 1946. Depuis 1954, mes enfants sont au bénéfice d'un passeport du Salvador. Quant à moi, je suis porteur d'un passeport régulier de la République du Guatemala, No 182149, délivré par le Ministère de l'intérieur, le 11 juin 1966. Auparavant, soit de 1954 à 1966, j'étais au bénéfice d'un titre de voyage des autorités mexicaines, mais je dois préciser que pour sortir de Cuba, le gouvernement de ce pays m'avait délivré un passeport cubain, titre que j'ai restitué. Mon passeport est valable jusqu'en 1971."

" J'ai annoncé mon arrivée et celle de mon fils aux autorités communales de Pully, avec l'intention de demander par la suite un permis de séjour pour ma famille et moi-même. En ce moment, mon épouse se trouve au Salvador avec ma fille, où elle règle la succession ensuite du décès de son père. Toutes deux nous rejoindront à fin août prochain."

" Ma venue en Suisse est strictement motivée par les études que vont entreprendre nos deux enfants, tous deux en possession d'un baccalauréat. Mon fils a l'intention de faire des études d'ingénieur à Lausanne, en commençant par les mathématiques spéciales, tandis que ma fille veut étudier en sciences économiques. Elle a déjà suivi des cours à l'Université de la Havanne. Mes enfants ont été ~~xxxx~~ dans l'obligations de suivre des écoles dans différents pays et je voudrais, une fois pour toutes, qu'ils puissent s'établir dans un pays pour y entreprendre sérieusement des études et les terminer. Je répète que c'est uniquement dans ce but que je suis venu me fixer à Pully. Par une agence immobilière, j'ai loué un appartement meublé pour 6 mois, mais plus tard, j'aimerais envisager l'achat d'une petite villa, pour autant que mes conditions de séjour soient réglées."

D.1 : Veuillez nous préciser quelle est votre position politique et pour quels motifs vous vous êtes rendu en Tchécoslovaquie, en URSS et en Chine ?

R. : Je dois dire avant toute chose que je me considère comme un nationaliste, profondément attaché à mon pays natal. Mes séjours derrière le rideau de fer étaient motivés par le fait qu'aucun pays occidental, du moins à cette époque, ne m'avait autorisé à résider

P. ...

pour me fixer provisoirement. A l'époque, je connaissais bien l'ambassadeur de Tchécoslovaquie au Guatemala. Cette amitié a donc favorisé mon entrée en Tchécoslovaquie. Toutefois, la difficulté de la langue de ce pays m'ont fait envisager un autre lieu de résidence, mais je n'ai jamais eu l'intention de me fixer en URSS ou en Chine par exemple. Je dois préciser que lors de mon départ de Cuba, l'année dernière, j'ai pris la ligne aérienne soviétique AEROFLOT de La Havanne à Moscou, d'où je suis revenu sur Prague, et Zurich. J'ai séjourné environ 8 jours à Berne, en hôtel, et j'ai pris contact avec un fonctionnaire de la police fédérale à Berne pour informer de ma présence en Suisse.

Malgré l'étiquette de communiste que l'on m'a attribuée, je dois dire que je n'ai jamais appartenu à un parti politique, plus particulièrement à un parti extrémiste de gauche. Cependant, le parti communiste du Guatemala était d'accord avec les mesures de réformes agraires que j'avais envisagées lorsque j'étais au pouvoir.

D.2 : Quelle est votre situation matérielle ?

R. : Au sens de la législation du Guatemala, je serais en mesure de demander une rente - comme ancien président et militaire de carrière - mais je n'ai jamais sollicité une telle faveur. Je vis de mes revenus personnels et je n'ai pas l'intention d'avoir une activité lucrative en Suisse.

D.3 : Nous attirons votre attention sur le fait que votre qualité d'étranger résidant provisoirement en Suisse vous place sous la législation en vigueur concernant le séjour des étrangers, législation qui prévoit que vous ne devez avoir aucune activité politique sous quelque forme que ce soit dans notre pays, ou relations avec un mouvement politique quel qu'il soit, laissant supposer une activité de votre part dans ce domaine. Qu'avez-vous à dire à ce sujet ?

R. : Je prends note de cet avertissement et je m'engage à respecter la législation en vigueur à ce sujet. Vous pouvez avoir toute ma confiance à ce sujet. Je n'ai rien d'autre à ajouter.

Lu et confirmé le 27 juillet 1967.

Vu signer :



Pilliard, insp.féd.



Mermod, insp.VD

L'intéressé :



JACOBO ARBENZ